

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
I : ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL.....	2
❖ Identification de risques.....	3
❖ Contrôle des installations sanitaires	3
❖ Contrôle des équipements de protection.	3
❖ Evaluation des risques.....	3
II- DIFFICULTES RENCONTREES	3
III- BESOINS DES SERVICES D’INSPECTION	4
IV – PERSPECTIVES	4
CONCLUSION.....	4

INTRODUCTION

Les lois, pour protéger les conditions d'emploi et l'environnement du travail, n'ont aucune signification si les dispositions légales ne sont pas respectées.

Il ne peut y avoir une bonne législation du travail sans une inspection du travail efficace. L'application du droit du travail est donc la première responsabilité de l'inspection du travail.

Cependant, cette dernière manque fréquemment de moyen suffisants pour mener leur mission. Mais malgré cette indigence en ressources de toute sorte, les services d'inspection améliorent leur performance en faisant une meilleure utilisation des ressources disponibles pour mener à bien les visites de contrôle en entreprise, notamment sur les fonctions de sécurité et de santé au travail.

I : ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL

❖ Identification de risques

- Risques chimiques (gaz, fumée, vapeur , poussières , etc...)
- Risques physiques (bruits, les vibrations , l'énergie, la chaleur, le froid , sol, l'électricité, le rayonnement etc...)
- Risques biologiques (virus, bactérie etc...)
- Risques émergents (stress, tabac, drogues etc...)
- Risques ergonomiques (posture de travail, horaire de travail, etc...)

❖ Contrôle des installations sanitaires

- Douches , salle d'eau
- Urinoirs, fontaine, eau de boisson
- vestiaires
- Robinets, lavabos, Cabinets d'aisance

❖ Contrôle des équipements de protection

- Protection individuelle (chaussures, masques, casques , lunettes , tenue de travail)
- Protection collective(Issues de dégagement, Installations électriques, Entreposage de matières inflammables, Nombre d'extincteurs (Date de la dernière vérification des extincteurs), Mesures de sécurités contre les Accidents de Travail /Maladies Professionnelles etc ...)

❖ Evaluation des risques

- Observation directe
- Utilisation de matériel de mesure sur le lieu du travail (exposimètre, sonomètre, luxmètre , etc.. .)

II- DIFFICULTES RENCONTREES

- Problèmes de mobilité (moyens de déplacement et moyens humains)

- Difficultés d'accès à l'entreprise (refus de certains employeurs, demande de report du contrôle , etc...)
- CHSCT non opérationnelles
- Absence de pouvoir de sanction (non application des observations et mise en demeure à la suite de la visite d'inspection)
- Manque de matériel pour évaluer les risques (matériel de mesure sur les lieux du travail)

III- BESOINS DES SERVICES D'INSPECTION

- Moyens pour requérir le concours d'experts techniques
- Moyens humain et juridique(carte d'identification professionnelle, véhicule, local, textes de loi)
- Locaux et bureaux équipés pour permettre aux agents de rédiger les rapports , mise en demeure et procès-verbaux
- Formation des inspecteurs pour les adapter aux nouvelles technologies

IV – PERSPECTIVES

- Approche intégrée de l'inspection (inspecteur généraliste et inspecteur spécialiste). Certaines questions complexes relatives à la sécurité et la santé au travail ne peuvent être traitées que par des inspecteurs techniques.
- Fixation d'objectifs ou plan d'action d'inspection
 - Nombre de visites de contrôle par mois par service
 - Nombre de visites de contrôle par inspecteur
- Visites de contrôles conjointes avec les autres structures de contrôle
- Travailler avec les CHSCT ou les délégués du personnel

CONCLUSION

L'action de l'inspection du travail en milieu du travail contribue à l'identification des risques ,au contrôle des installations, à l'évaluation des risques.et à prodiguer des conseils aux partenaires sociaux

Mais ,pour réaliser cette mission, l'inspection du travail a besoin de moyens matériel et humain.et juridique.

THEME : LA MISSION DE CONTROLE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL : ENJEUX ET PESPCTIVES PLAN

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : Généralités sur la mission de contrôle

CHAPITRE I : Les fondements

SECTION I : Les instruments internationaux

PARAGRAPHE I : Les conventions internationales

PARAGRAPHE II : Les recommandations

SECTION II : Les instruments nationaux

PARAGRAPHE I : le code du travail

PARAGRAPHE II : Les règlements

PARAGRAPHE III : La convention collective

CHAPITRE II : L'exercice du contrôle

SECTION I : Les différents types de contrôle

PARAGRAPHE I : Le contrôle systématique

PARAGRAPHE II : Le contrôle sollicité

PARAGRAPHE III : Le contrôle d'urgence

SECTION II : La technique du contrôle

PARAGRAPHE I : La préparation

PARAGRAPHE II : Le déroulement

PARAGRAPHE III : Les résultats du contrôle

DEUXIEME PARTIE : Les enjeux de la mission de contrôle

CHAPITRE I : Les portées du contrôle

SECTION I : Au plan économique et social

PARAGRAPHE I : L'essor

PARAGRAPHE II : Le climat social apaisé

SECTION II : Au plan juridique et sécuritaire

PARAGRAPHE I : Le respect et l'application de la réglementation

PARAGRAPHE II : La prévention des risques

CHAPITRE II : Les limites de la mission

SECTION I : Au plan juridique

PARAGRAPHE I : Les pouvoirs limités

A : Au niveau du contrôle

B : Au niveau d'injonction

C : Au niveau des sanctions

PARAGRAPHE II : Les limites des textes

SECTION II : Au plan matériel et financier

PARAGRAPHE I : Au plan matériel

PARAGRAPHE II : Au plan financier

TROISIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES

CHAPITRE I : Au plan institutionnel

SECTION I : Les actions de l'Etat

PARAGRAPHE I : La ratification des conventions et recommandations

PARAGRAPHE II : LA réforme du code, des règlements et de la convention collective

SECTION II : Les actions de l'Inspection du Travail

PARAGRAPHE I : La promotion de l'Institution

PARAGRAPHE II : La collaboration avec les autres Institutions

A : Le Tribunal du Travail

B : La police

CHAPITRE II : Les moyens d'action

SECTION I : Les moyens humains et matériels

PARAGRAPHE I : La répartition rationnelle du personnel technique

PARAGRAPHE II : L'équipement en matériels roulants

SECTION II : Les moyens financiers

PARAGRAPHE I : Au niveau budgétaire

PARAGRAPHE II : Au niveau de la motivation des agents

CONCLUSION